

## Synthèse des résultats - Enquête flash finances

Février 2021

Cette enquête « coup de sonde » est destinée à évaluer les premiers éléments de tendance concernant la clôture des budgets 2020 et la préparation budgétaire 2021. L'enquête composée d'une dizaine de questions a été envoyée à 150 intercommunalités. Le taux de retour est de l'ordre de 40 % soit près d'une soixantaine de réponses. Elle a été complétée par des appels téléphoniques auprès de présidents et de directeurs financiers.

---

Globalement, la situation financière des intercommunalités sur l'exercice 2020 ne présente pas de signes de difficultés très marqués. Pour de nombreuses intercommunalités interrogées, les bons résultats en matière de fiscalité en 2020, le faible poids des recettes tarifaires bien que très impactées, et surtout la bonne santé financière avant la crise sanitaire sont autant de facteurs d'explication. En revanche la crise a eu un effet amplificateur pour certaines intercommunalités dont les ressources sont plus exposées (versement mobilité par exemple) ou qui disposaient de marges de manœuvre financières plus étroites. Ces collectivités devront être soutenues, afin de ne pas creuser les écarts financiers entre collectivités.

---



## Situation financière 2020

### COMMENT QUALIFIER LA SITUATION FINANCIERE DE VOTRE INTERCOMMUNALITE EN 2020 ? :

Majoritairement, la situation financière en 2020 des intercommunalités, alors que la journée complémentaire se termine, est jugée plutôt « bonne ». Cette appréciation vient nuancer les craintes qui ont pu être exprimées à l'automne par certaines collectivités.

A l'opposé, pour plus d'un quart des communautés interrogées (26 %), la situation financière est jugée « mauvaise », voire « très mauvaise ».

Très mauvaise :	11 %
Mauvaise :	15 %
Bonne :	74 %
Très bonne :	0 %

Parmi les arguments avancés par les intercommunalités qui jugent leur situation financière « bonne » figure le faible niveau de dépenses de fonctionnement réalisées en 2020 en lien avec la crise sanitaire, alors que la bonne tenue des recettes aura permis de maintenir voire de faire progresser la capacité d'autofinancement :

*« Peu de projets réalisés... » ; « les dépenses non réalisées sont venues équilibrer les pertes de recettes » ; « la fermeture des équipements communautaires a généré des économies sur le fonctionnement, réduction des dépenses de fonctionnement : prudence tout au long de l'année et activités réduites ; produits stables, rappel exceptionnel de recettes de CFE, charges maîtrisées »*

Pour certaines collectivités de l'échantillon, les recettes de 2020 ont même été plus importantes que prévu, certaines collectivités touristiques notamment ont profité d'un regain du tourisme de proximité *« base de loisirs : très bonne année grâce au tourisme local » ; « nous avons eu des recettes que l'on n'attendait pas ».*

En outre, une large majorité des collectivités interrogées estiment que leur bonne santé financière en fin de mandat leur aura permis d'aborder dans de meilleures conditions les implications financières de la crise sanitaire et économique : *« une situation financière bonne et saine sur la période 2014-2019 avec des efforts de gestion du fait de la contribution au redressement des finances publiques (CRFP) » ; « on a bénéficié d'un panier de recettes diversifiées » ; « amélioration du CIF en 2020 liés à des transferts les années précédentes ».*

De fait, en 2019, ainsi que le confirme la Cour des Comptes dans son rapport d'observation, l'épargne des intercommunalités a globalement progressé en raison de charges maîtrisées et d'une bonne dynamique des assiettes fiscales. La DGF ayant joué de son côté un rôle stabilisateur, à l'exception des territoires en perte de vitesse démographique ou des territoires où le CIF a été modifié. Rappelons que les évolutions de DGF sont désormais encadrées dans un tunnel -10 % ; + 10 %.

Certaines collectivités apportent toutefois des nuances à leur appréciation sur leur situation financière : *« les indicateurs financiers sont encore bons mais la tendance va plutôt vers une dégradation progressive accentuée par la crise » ; « la situation financière se dégrade mais pas plus que ce qui était attendu. Elle demeure bonne sur l'exécution 2020 » ; « la tendance va plutôt vers une dégradation progressive accentuée par la crise ».*

Les collectivités jugeant leur situation financière « mauvaise » pointent, pour leur part plus particulièrement la chute des recettes tarifaires, ou de produits spécifiques (droits de voirie) conjuguée à des dépenses supplémentaires liées à la crise. Le montant de ces dernières s'étant révélé plus important que les économies pour « dépenses non faites » : « *une chute importante des produits liée à la tarification des services à la population* » ; « *des recettes fiscales (taxe de séjour et VM) en baisse* » ; « *atténuation de certaines charges du fait de la fermeture d'équipements gérées en régie* ».

Concernant le versement mobilité (VM), deux situations s'opposent : les collectivités dont le VM a fortement chuté et celles qui, contrairement à leurs attentes, voient leurs recettes de VM stagner voire progresser. Le recours plus ou moins important des entreprises à solliciter le chômage partiel est un facteur d'explication. Les territoires dotés d'un tissu d'entreprises très tertiaires ont été moins sujets aux baisses de VM, lorsque le télétravail était possible (c'est le cas de la CA de Niort par exemple).

On retrouve peu de situations intermédiaires parmi les collectivités interrogées. **Au total, il semblerait que s'installe entre les communautés un clivage fort, selon la situation financière d'avant crise plus ou moins bonne, leur exposition plus ou moins intense aux implications économiques de la pandémie sur leurs recettes fiscales.**

Interrogées également sur la situation financière des communes membres et de la ville centre, les réponses sont très variables : tout au plus peut-on dire que, au vu des réponses apportées, il semble que les intercommunalités se sont trouvées plus fréquemment en première ligne « *communes peu impactées, situation mauvaise à critique pour les petites villes ayant d'importantes charges de centralité* » ; « *Ville centre en situation relativement tendue, communes périphériques ou rurales qui connaissent une grande variété de situations* ».

### **QUELS ONT ETE LES EFFETS FINANCIERS DE LA CRISE SANITAIRE ET ECONOMIQUE SUR LES RECETTES DE 2020 (HORS IMPOTS DIRECTS) :**

Très fortement impactées :	25 %
Fortement impactées :	43 %
Peu impactées :	32 %
Pas impactées :	0 %

Les recettes tarifaires constituent un point sensible, elles ont été partout concernées par les effets d'un arrêt total ou partiel des activités et des services : « *piscine, conservatoire, centre de diffusion d'arts visuel, l'accueil de la petite enfance a connu une baisse de recettes avec une compensation exceptionnelle de la CAF* ».

Sont également intervenues les implications de certaines décisions locales : exonérations de loyers d'entreprises lors du premier confinement, exonération de redevance spéciale (déchet)...

Il est néanmoins souligné le faible poids de ces recettes au sein des recettes de fonctionnement (moyenne nationale 7 %)

Peu de communautés pensent néanmoins pouvoir bénéficier de la clause de sauvegarde, les recettes tarifaires ne figuraient pas dans le périmètre concerné, et la bonne dynamique des recettes fiscales en 2020 a écarté du dispositif de nombreuses collectivités.

## QUELS ONT ETE LES EFFETS FINANCIERS DE LA CRISE SANITAIRE ET ECONOMIQUE SUR LES DEPENSES DE 2020 ? :

Très fortement impactées :	0 %
Fortement impactées :	16 %
Peu impactées :	81 %
Pas impactées :	3 %

A noter que concernant les dépenses, les communautés ont répondu en tenant compte des dépenses en plus et des dépenses en moins : « des surcoûts (entretien ménage, équipement sanitaire et télétravail), mais moindres dépenses (entretien gymnases, activité réduite) » ; « manifestations annulées » ce qui explique le faible impact ressenti : 81 % « peu impactées ».

## QUELS SONT, DANS VOTRE INTERCOMMUNALITE, LES SERVICES PUBLICS LES PLUS TOUCHES PAR LA CRISE SANITAIRE SUR LE PLAN FINANCIER ?

Les équipements culturels (théâtres, conservatoires et écoles de musique, médiathèques) et sportifs sont systématiquement cités. Certaines collectivités évoquent également les équipements liés au scolaire et à la petite enfance, centres de loisirs, crèches...

Concernant les équipements sportifs : piscines et centres aquatiques sont fortement impactés. Avec des effets variés selon les différentes formules de gestion. Peu de contrats de DSP semblent avoir été modifiés, certains ont été allongés en durée pour rétablir un équilibre financier plus intéressant pour le délégataire. De nombreuses négociations sont encore en cours pour adapter le contrat existant. La gestion en régie n'a pas permis de son côté de faire des gains concernant les charges de personnel y compris pour des équipements mis à l'arrêt, de plus les contrats de maintenance des piscines ont systématiquement été maintenus pour d'évidentes raisons techniques alors que l'équipement ne rapportait plus de recettes commerciales.

Pour les services de transports urbains : voir plus haut

## PAR RAPPORT A L'EPARGNE NETTE DE 2019, L'EPARGNE NETTE DE 2020 SERA-T-ELLE EN PROGRESSION OU EN REDUCTION ? ET AVEC QUELLE INTENSITE ?

Une forte asymétrie se dégage entre des communautés concernant leur niveau d'épargne : « épargne *divisée par 2* ; « épargne en réduction de 20 % environ ; épargne en réduction de plus de 2 M€, soit en baisse de 15-20% ; « épargne réduction – 16% ; épargne passant de 8% en 2019 à 5% en 2020 ».

Certaines évoquent une progression de leur CAF : « Une augmentation assez significative de l'épargne nette en 2020, du fait du ralentissement de l'activité » ; « Une progression (moindre dépenses de fonctionnement : prudence tout au long de l'année et activités réduite) », qui pourrait être compromise à terme : « le mode de financement des EPCI est dépassé : pas de dynamisme du panier fiscal, réduction de l'autonomie fiscale, volatilité de la CVAE, AC figées, FPIC non progressif... »

## Budget 2021 et perspectives

### QUELLES DIFFICULTES RENCONTREZ-VOUS CONCERNANT LE BUDGET 2021 ?

---

Les communautés dont la situation financière est évaluée comme « bonne » en 2020, ne semblent pas rencontrer de difficultés particulières « *CVAE en hausse par rapport à 2020, CFE et TH produit global stable, impact réforme TH et impôts production* » ; « *notre tissu économique (agroalimentaire) est modérément impacté, et les estimations de CVAE sont rassurantes (-0.6%)* »

Tandis que d'autres s'interrogent sur leurs marges de manœuvre pour mettre en œuvre les projets du mandat : « *changement de mandature et élaboration du nouveau projet de territoire avec forte péréquation et solidarité souhaitées par les communes* ».

Celles dont la CVAE est en baisse en 2021 comptent sur la reconduction du filet de sécurité « *sur le budget principal il n'y aura pas de difficultés majeures car en 2021 nous serons compensés par l'Etat ; la clause de sauvegarde permet à CSA d'amortir la perte de CVAE* ».

A noter des situations particulières : « *Suite à la fusion de 2017, nous rencontrons un pic d'investissements en 2021 et 2022 (similaire à des années 5 et 6 de mandat)* ».

De nombreuses incertitudes subsistent concernant la construction du budget 2021 : « *incertitudes sur les produits des services* » ; « *des dépenses liées aux déchets qui explosent ; un audit organisationnel, RH et finances a été lancé par le nouvel exécutif afin d'évaluer la situation, d'optimiser le fonctionnement et de revoir la planification des investissements* » ; « *Incertitudes sur les recettes de taxe de séjour et des services publics* »

Face à la perte de dynamisme sur leurs recettes, certaines intercommunalités envisagent une hausse de la fiscalité, soit de la CFE sachant que selon la nature du tissu économique les locaux industriels ne supporteront que partiellement la charge, soit de la taxe foncière (TFPB) profitant d'un taux communautaire très faible. Elles sont toutefois peu nombreuses.

L'année 2022 suscite plus d'inquiétudes : incertitude concernant la dynamique de la TVA, évolution de la compensation TH pour les communes.

Concernant les dépenses, plusieurs intercommunalités témoignent d'un retour à un niveau « normal » de dépenses, toutefois quel que soit la situation 2020, toutes s'engagent vers des efforts drastiques en matière de gestion : « *nous sommes en train de contraindre tous les services à un régime de diète sans précédent* » ; « *nécessité de réduire ces dépenses : -10% sur les charges à caractère général* ».

### VOTRE INTERCOMMUNALITE ENVISAGE-T-ELLE DE REDUIRE SON PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ? AVEC QUELLE INTENSITE ?

---

Si certaines collectivités évoquent un ralentissement de l'investissement, elles restent dans cette enquête très marginales. La quasi-totalité des communautés interrogées entendent maintenir le programme d'investissement envisagé : « *notre plan de relance passe par la réalisation de nos investissements* » ; « *Pour l'instant aucun projet n'est abandonné ou repoussé mais il n'y aura pas de nouveau projet d'envergure* » ; « *La communauté va réaliser les investissements prévus : entre 2021 et 2022, soit 2.8 fois plus que depuis 2017* » ; « *les investissements sont maintenus ; la priorité est la relance de l'économie* ».

Les moyens pour y arriver sont multiples : un recours plus important à l'emprunt dont les conditions sont actuellement avantageuses, puiser dans les excédents, l'adoption d'un pacte financier et fiscal de territoire, voire hausse de la fiscalité pour augmenter les marges de manœuvre... « *emprunter davantage, chercher tout de même à redresser l'épargne par des efforts de gestion et un rehaussement de la fiscalité* »

Le projet de territoire, souvent en cours de révision, servira de support pour le pilotage.

La tendance générale semble être au volontarisme.

**Contact : Claire Delpech – [c.delpech@adcf.asso.fr](mailto:c.delpech@adcf.asso.fr)**

